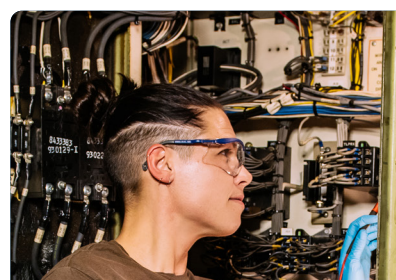


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Décembre 2023



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 5 janvier 2024

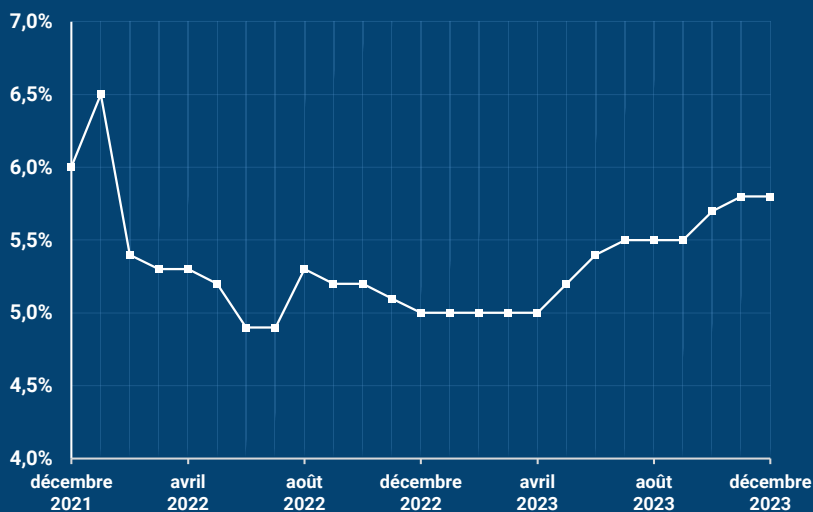
Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a terminé l'année dans le calme, avec une augmentation globale de seulement 100 emplois en décembre. Le taux de chômage est resté stable à 5,8 % et le taux de participation a baissé de 0,2 point de pourcentage, pour s'établir à 65,4 %. Sur 12 mois, l'emploi a connu une croissance impressionnante de 2,2 %, avec plus de 430 000 emplois ajoutés à l'économie au cours de l'année. Toutefois, cette augmentation a été éclipsée par l'ajout de plus de 945 000 personnes en âge de travailler au pays au cours de la même période, ce qui a dépassé la capacité du marché du travail de créer de nouveaux emplois. Par conséquent, le nombre de chômeurs a augmenté de 202 000 personnes.

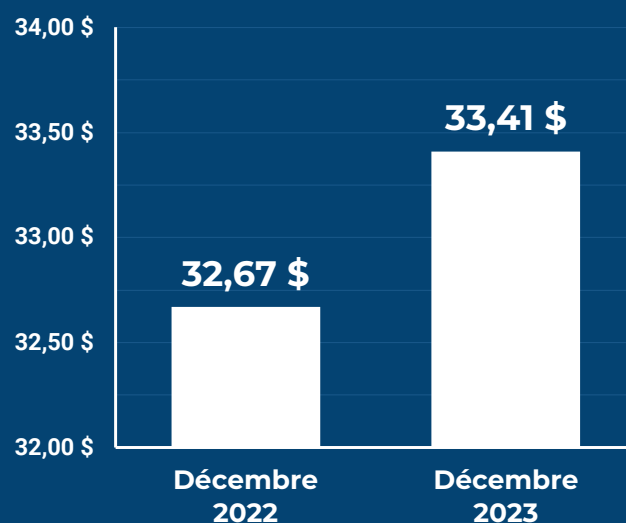
Les salaires ont terminé 2023 sur une note positive, la baisse de l'inflation ayant contribué à la croissance des salaires réels de 2,3 %. Cependant, les taux de syndicalisation ont diminué, ce qui indique qu'une grande partie de la croissance de l'emploi au cours de la dernière année a été concentrée dans les segments non syndiqués du marché du travail.

	Moyenne sur 5 ans Déc. 2017 à Déc. 2021	Décembre 2022	Novembre 2023	Décembre 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 955 200	19 882 300	20 312 500	20 312 600	430 300 2,2 %	100 0,0 %
Taux de chômage (%) ²	6,4	5,0	5,8	5,8	0,8	0,0
Taux de participation (%) ³	65,8	65,4	65,6	65,4	0,0	-0,2
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,3	30,8	30,9	30,5	-0,3	-0,4
Salaire horaire moyen ⁵	29,03 \$	32,67 \$	34,28 \$	34,45 \$	5,4 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	32,70 \$	32,67 \$	33,24 \$	33,41 \$	2,3 %	nd

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



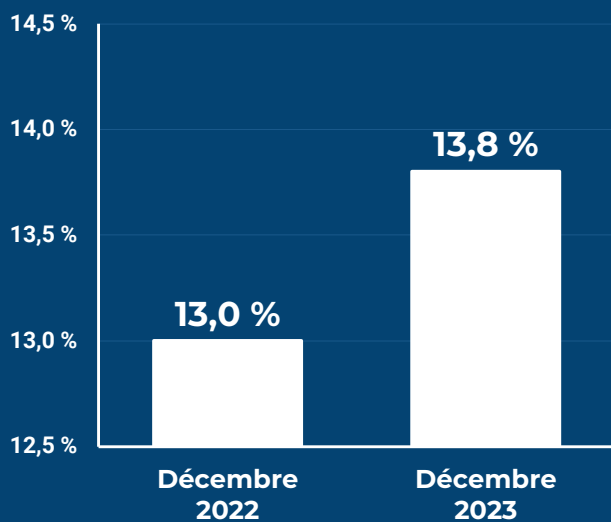
Indicateurs nationaux de précarité

Le fléchissement des conditions du marché du travail et l'accroissement de précarité en 2023 ont été principalement mis en évidence par des augmentations constantes du taux de sous-utilisation, qui a augmenté d'un point de pourcentage, ainsi que par le taux de sous-emploi, qui a augmenté de 0,8 point de pourcentage. D'autres indicateurs, comme le taux de cumul d'emplois et d'emplois temporaires, sont demeurés pratiquement inchangés, tandis que la proportion

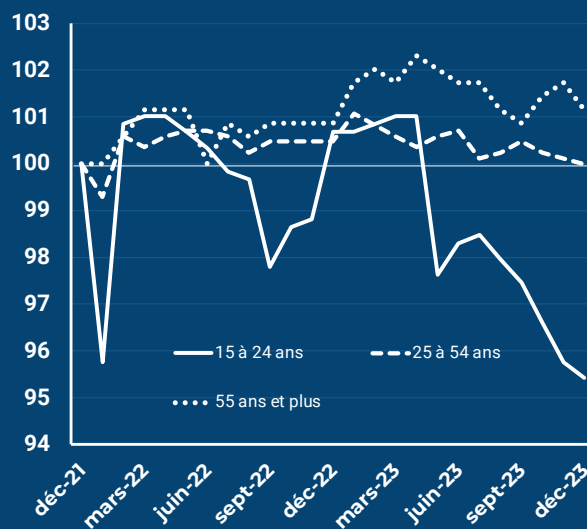
	Déc. 2022	Nov. 2023	Déc. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,6	18,7	18,8	0,2	0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	38,9	38,6	38,6	-0,3	0,0
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	6,3	7,2	7,3	1,0	0,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	13,0	13,9	13,8	0,8	-0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,8	5,5	5,7	-0,1	0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,8	11,1	10,8	0,0	-0,3
Occasionnel/autre (%)	3,3	3,4	3,3	0,0	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,1	6,0	6,0	-0,1	0,0
Saisonnier (%)	1,3	1,6	1,4	0,1	-0,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,4	19,4	19,5	0,1	0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,71 \$	4,81 \$	4,93 \$	4,7 %	2,4 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	620,4	740,7	789,7	27,3 %	6,6 %

de travailleuses et travailleurs peu rémunérés et à temps partiel n'a connu qu'une augmentation négligeable. Cependant, le nombre de jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEEF) a augmenté considérablement de 27,3 % au cours de l'année dernière, ce qui semble indiquer que les jeunes ont été le plus durement touchés par le fléchissement du marché du travail. Le taux d'emploi des jeunes est une preuve supplémentaire : il est récemment tombé en dessous de la baisse enregistrée en janvier 2022, qui était liée à la pandémie (voir le tableau ci-dessous), même si d'autres cohortes d'âges sont demeurées au même niveau ou ont augmenté.

Taux de sous-emploi



Variation du taux d'emploi



Statistiques régionales

Les principales données sur l'emploi pour le mois de décembre cachent le fait que quatre régions sur cinq ont observé une forte croissance de l'emploi le mois dernier, les importantes pertes d'emplois survenues en Ontario ayant presque effacé les gains dans le reste du Canada. L'Ontario a en effet connu une baisse de 48 000 emplois (-0,6 %), qui a coïncidé avec une augmentation de 0,2 point de pourcentage du taux de chômage, lequel est passé à 6,3 %, ainsi qu'avec une baisse considérable de 0,4 point de pourcentage du taux de participation, qui est passé à 64,8 %.

Ailleurs, la croissance de l'emploi a varié de +8 500 (+0,7 %) dans le Canada atlantique à +17 700 (+0,6 %) en Colombie-Britannique et à +11 800 (+0,3 %) dans les Prairies. Le Québec a connu un modeste gain de 9 800 emplois (+0,2 %), qui a néanmoins coïncidé avec une baisse importante d'un demi-point de pourcentage du taux de chômage, qui s'est établi à 4,7 %, en raison d'une baisse simultanée du taux de participation. En résumé, des chercheurs d'emploi ont trouvé du travail tandis que d'autres ont quitté le marché du travail et n'ont plus été comptés parmi les chômeurs. L'effet inverse a été observé en Colombie-Britannique, où une forte hausse de l'emploi a coïncidé avec une augmentation de 0,5 point de pourcentage du taux de participation, faisant grimper le taux de chômage à 5,6 % (+0,3).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Déc. 2022	Déc. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 192 400	1 228 400	36 000 3,0 %	8 500 0,7 %
Taux de chômage (%)	7,5	7,3	-0,2	-0,1
Taux de participation (%)	60,9	61,0	0,0	0,3
Taux de syndicalisation (%)	33,1	32,5	-0,6	0,3
Salaire horaire moyen	28,44 \$	30,05 \$	5,7 %	0,1 %
Salaire horaire moyen réel	28,44 \$	29,14 \$	2,5 %	nd



Québec

	Déc. 2022	Déc. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 464 200	4 529 400	65 200 1,5 %	9 800 0,2 %
Taux de chômage (%)	4,1	4,7	0,6	-0,5
Taux de participation (%)	64,7	64,9	0,2	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	38,4	38,9	0,5	-0,7
Salaire horaire moyen	31,87 \$	33,02 \$	3,6 %	0,6 %
Salaire horaire moyen réel	31,87 \$	32,02 \$	0,5 %	nd



Ontario

	Déc. 2022	Déc. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 786 900	7 904 400	117 500 1,5 %	-48 000 -0,6 %
Taux de chômage (%)	5,3	6,3	0,9	0,2
Taux de participation (%)	65,3	64,8	-0,4	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	26,9	26,3	-0,6	-0,3
Salaire horaire moyen	33,56 \$	35,72 \$	6,4 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel	33,56 \$	34,64 \$	3,2 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Déc. 2022	Déc. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 675 900	3 813 400	137 500 3,7 %	11 800 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,2	5,7	0,5	0,1
Taux de participation (%)	68,6	68,9	0,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,2	28,5	0,3	-0,3
Salaire horaire moyen	32,67 \$	34,10 \$	4,4 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	32,67 \$	33,07 \$	1,2 %	nd



Colombie-Britannique

	Déc. 2022	Déc. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 763 000	2 837 000	74 000 2,7 %	17 700 0,6 %
Taux de chômage (%)	4,1	5,6	1,5	0,3
Taux de participation (%)	64,8	65,7	0,9	0,5
Taux de syndicalisation (%)	31,3	30,5	-0,8	-0,3
Salaire horaire moyen	33,41 \$	35,72 \$	6,9 %	0,1 %
Salaire horaire moyen réel	33,41 \$	34,64 \$	3,7 %	nd



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Décembre 2022	Décembre 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	22,33 \$	23,36 \$	4,6 %	0,9 %
Foresterie	32,54 \$	35,25 \$	8,3 %	4,8 %
Mines, pétrole et gaz	47,66 \$	49,88 \$	4,7 %	1,5 %
Services publics	50,30 \$	51,41 \$	2,2 %	-0,9 %
Construction	34,96 \$	36,60 \$	4,7 %	1,5 %
Fabrication de biens durables	33,65 \$	34,99 \$	4,0 %	0,8 %
Fabrication de biens non durables	31,11 \$	33,25 \$	6,9 %	3,5 %
Commerce de gros	33,99 \$	37,66 \$	10,8 %	6,9 %
Commerce de détail	22,21 \$	23,40 \$	5,3 %	2,1 %
Transport et entreposage	31,00 \$	32,85 \$	6,0 %	2,7 %
Finances et assurances	40,92 \$	44,04 \$	7,6 %	4,2 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	31,46 \$	35,97 \$	14,4 %	9,8 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,94 \$	45,45 \$	5,8 %	2,6 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,41 \$	26,19 \$	3,1 %	-0,1 %
Services éducatifs	37,93 \$	38,76 \$	2,2 %	-0,9 %
Soins de santé et assistance sociale	31,31 \$	32,79 \$	4,7 %	1,5 %
Information, culture et loisirs	31,27 \$	31,56 \$	0,9 %	-2,2 %
Hébergement et services de restauration	19,05 \$	20,59 \$	8,1 %	4,6 %
Autres services	27,81 \$	29,46 \$	5,9 %	2,6 %
Administration publique	41,66 \$	43,82 \$	5,2 %	1,9 %

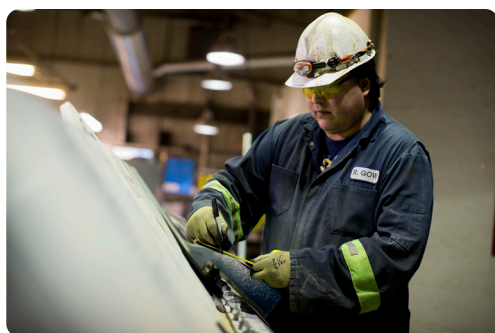
À la fin de l'année, la plupart des secteurs avaient connu une augmentation des salaires réels, coïncidant avec la baisse de l'inflation. Fait important, la demande de main-d'œuvre alimentée par la reprise de la pandémie de COVID-19 dans le commerce de détail et les services d'hébergement et d'alimentation a entraîné une forte croissance des salaires réels dans certains secteurs moins bien rémunérés. Toutefois, dans d'autres secteurs, comme les services publics, les services éducatifs et l'information, la culture et les loisirs, les salaires réels continuent de stagner ou de diminuer.

La croissance de l'emploi en décembre a été concentrée dans le secteur des services, les services professionnels, scientifiques et techniques (+45 700) étant en tête. Ces gains ont été annulés par des pertes notables dans le secteur de la production de biens, notamment dans l'industrie manufacturière (-18 300) et la construction (-13 900).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de novembre à décembre 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	42 900	
Agriculture	-17 700	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		4 400
Services publics		2 600
Construction	-13 900	
Fabrication	-18 300	
SECTEUR DES SERVICES		43 100
Commerce de gros et de détail	-20 600	
Transport et entreposage	-4 200	
Finance, assurances, services immobiliers et de location		7 200
Services professionnels, scientifiques et techniques		45 700
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	-13 600	
Services d'enseignement	-1 500	
Soins de santé et assistance sociale		15 500
Information, culture et loisirs	-2 500	
Services d'hébergement et de restauration	-2 500	
Autres services (sauf les administrations publiques)		12 000
Administrations publiques		7 600



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org